

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW : code 01+ hebdomadaire code 41**

La ministre Vallée appuie la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Une cour municipale pourra siéger au palais de justice de Maniwaki

Québec, le 23 septembre 2016. – La ministre de la Justice, Procureure générale du Québec et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M^{me} Stéphanie Vallée, annonce son intention de donner suite à la demande de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Vallée-de-la-Gatineau, qui souhaite que la cour municipale puisse siéger dans les locaux du palais de justice de Maniwaki.

Le 14 septembre dernier, le Conseil des ministres autorisait l'adhésion de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de certaines de ses municipalités à la cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

« Je tiens à exprimer mon soutien à ce projet. Celui-ci assurera d'offrir, à la communauté de La Vallée-de-la-Gatineau, des services de justice de proximité favorisant l'accès à la justice et au droit pour tous. Une équipe du ministère de la Justice est déjà à pied d'œuvre, en coopération avec les représentants des MRC, afin de déterminer les modalités de l'entente qui suivra. Sachez que vous pouvez compter sur mon entière collaboration afin de mener ce projet à terme », a déclaré la ministre.

Un projet d'agrandissement d'une salle d'audience est d'ailleurs actuellement étudié par la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le Ministère afin de répondre aux besoins de l'activité judiciaire.

Visite des nouvelles installations

En compagnie du procureur en chef adjoint du Bureau de l'ouest du Québec, M^e Sylvain Petitclerc, ainsi que de la directrice du palais de justice de Maniwaki, M^{me} Brigitte Massé, la ministre a aussi visité les nouvelles installations du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Celles-ci visent à accroître la sécurité des procureurs et du personnel du DPCP ainsi que des citoyens qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs fonctions judiciaires.

« Je suis heureuse de constater la nature des travaux effectués, entre autres afin d'assurer la sécurité des intervenants du domaine judiciaire ainsi que celle des citoyennes et citoyens de la région de l'Outaouais. La sécurité étant prioritaire pour moi, je suis d'avis que tous les endroits où la justice s'exerce doivent être exempts de risques, autant pour la population que pour les procureurs et le personnel qui y travaillent », a conclu la ministre Vallée.

Ces travaux ont été achevés en mars 2016 par la SQI, au coût de près de 335 000 \$. Ils s'ajoutent aux travaux de maintenance de plus d'un million de dollars effectués pour le remplacement des fenêtres ainsi que pour la réfection de l'enveloppe extérieure et de l'ascenseur du bâtiment.

Source :

Nathalie Roberge
Directrice de cabinet
Cabinet de la ministre de la Justice et
Procureure générale du Québec
418 643-4210

Renseignements :

Paul-Jean Charest
Relations médias
Ministère de la Justice du Québec
418 644-3947, poste 20932